
Enregistrer vos formations au Répertoire Spécifique ou au RNCP après la réforme

Textes de référence :

- Loi n° 2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret no 2018-1172 du 18 décembre 2018 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux
- Arrêté du 4 janvier 2019 fixant les informations permettant l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation dans les répertoires nationaux
- Décret no 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles
- Notes de France Compétence relatives à l'enregistrement des certifications

Prérequis : connaissance de la réglementation sur la formation professionnelle

Contact : Annette CATTOEN
tel. 03 20 31 24 98
mail contact@schola-ingenierie.fr



Public concerné

Responsables et gestionnaires d'organismes de formation, Responsables pédagogiques, responsables de l'offre de



Durée : 35 heures soit 5 jours

Dates : selon planning

Horaires :

9h00-12h30

14h00-17h 30



Format : face à face

Méthodologie :

Apports théoriques

Ateliers de mise en pratique , échanges, écoute, questionnements
Validation des acquis de la formation

1. Fiche pédagogique

1.1 Objectifs opérationnels

Respecter le cadre réglementaire

Recueillir et analyser les informations en lien avec le projet de certification

Appliquer la méthodologie d'écriture en compétences

Définir les modalités et critères d'évaluation

Formaliser les process d'évaluation menant à la certification

1.2 Organisation de la formation

Durée : 35 heures soit 5 jours

Horaires : 9h00-12h30 ; 14h00-17h30

Dates : selon planning

1.3 Tarifs :

1200€ HT/jour

Soit 6000€ HT pour 5 jours

1.4 Modalités pédagogiques

Méthode

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin d'élargir la réflexion autour du vécu professionnel.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement

Suivi

Mise à disposition des documents, notices et modèles type. Réactivation pour démarrer la journée suivante. L'objectif est de s'assurer de la progression des participants.

1.5 Délais d'accès

Délai moyen d'un mois entre la demande du bénéficiaire (signature devis et/ ou convention de formation) et le début de la prestation.

1.6 Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
 - Nous mettons en œuvre les moyens pour nous adapter aux besoins des publics spécifiques
- Contactez notre référent handicap.

1.7 Modalités d'évaluation

- Evaluation continue par des exercices et ateliers pratiques tout au long de l'action
- Evaluation finale
- Evaluation qualité à la fin de l'action

1.8 Encadrement

Annette CATTOEN : Consultante droit de la formation professionnelle, ingénierie pédagogique, ingénierie des certifications professionnelles

2. Contenu pédagogique

2.1 Rédaction de la Note d'opportunité

Durée 1 jour soit 7h

- 1 La certification répond-elle aux besoins du marché ?
 - Contextualiser la certification et rédiger la note d'opportunité
 - Rédiger une note d'opportunité : méthodologie

2.2 Elaboration du référentiel de compétences avec la méthode et les outils adaptés

Durée : 2 jours soit 14h

- 2 Structurer les compétences, en lien avec le projet de certification en respectant les descripteurs et les règles rédactionnelles.
 - L'objet de la compétence
 - Sa finalité
 - Les moyens mis en œuvre

2.3 Elaboration du référentiel de certification – Règlement de validation de la certification

Durée 1 jour soit 7 h

- 3 Modalités et critères d'évaluation
 - Qu'est-ce qu'on évalue ?
 - Comment on évalue ?
- 4 Règlement de validation de la certification :
 - Qui évalue ?
 - Process d'organisation et de contrôle de la qualité des opérations d'évaluations

2.4 Dépôt de la demande d'enregistrement du projet de certification via la téléprocédure en respectant la procédure et les règles exigées

Durée : 1 jour soit 7 h

- 5 Validation des éléments du dossier
- 6 Transmission par téléprocédure
 - Intégration des éléments et pièces justificatives
 - Contrôle, validation et transmission par téléprocédure

Organisme reconnu par l'Etat
Déclaration d'activité n° 32590911459 auprès
du Préfet de région des Hauts-de-France
Les Arcades de Flandres 70, rue Saint Sauveur
59800 Lille



SIREN : 819 339 631 RCS Lille Métropole

Code NAF : 8559A : formation continue d'adultes

Web : www.schola-ingenierie.fr

Schola Ingénierie est référencée comme
organisme de formation de qualité pour la formation
professionnelle continue des adultes



Ils nous font confiance



L'Ecole du Changement

